

prêteront main forte à M. Halliday qui peut, en outre, faire appel aux ressources d'autres groupes ou ministères au besoin. On s'attend à retenir les services d'un certain nombre d'experts-conseils de l'extérieur pour effectuer les recherches initiales sur les subventions américaines avant d'amorcer les pourparlers officiels avec les États-Unis.

Un Comité sur l'Accord de libre-échange a été mis sur pied et regroupe des hauts fonctionnaires du gouvernement fédéral et des provinces. Il a pour mandat de faciliter l'accès au libre-échange et de pourvoir aux besoins de consultations entre les hauts fonctionnaires.

M. Germain Denis, sous-ministre adjoint principal chargé des négociations commerciales multilatérales, relève également du sous-ministre du Commerce extérieur. Le Bureau des négociations commerciales multilatérales (BNCM), qui est distinct du groupe de gestion de l'ALE, s'occupe des négociations de l'Uruguay Round, coordonne les propositions canadiennes présentées à Genève et veille aux consultations avec l'industrie et les représentants des gouvernements provinciaux au sujet des NCM. Le BNCM et le Groupe Politique et Opération du libre-échange se consultent régulièrement et s'échangent des documents d'information et des ressources dans les domaines où se chevauchent la négociation et les consultations.

#### **2.4.2 Autres ministères fédéraux**

Le ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie (MIST) est entre autres chargé, dans le cadre de ses activités régulières, de suivre les déplacements de main-d'oeuvre ainsi que les fermetures et les ouvertures d'usines.

Le ministre du Commerce international, M. John Crosbie, a déclaré au Comité permanent des Affaires extérieures (Chambre des communes) que le MIST allait se livrer à cette surveillance à l'égard de n'importe quel changement dans l'emploi ou l'industrie qui pourrait être relié à l'Accord de libre-échange, mais que le Ministère ne lui avait pas encore fait part de ses conclusions. Il a promis de communiquer ces renseignements au Parlement dès qu'il les recevrait.

Le MIST n'a fourni jusqu'ici aucun renseignement public et n'a pas décrit la méthodologie qu'il emploie pour en arriver à ses conclusions<sup>40</sup>. On sait qu'il recueille des données sur l'expansion et la contraction de l'investissement au Canada et suit l'évolution des exportations canadiennes et de l'activité aux États-Unis.

Le MIST a publié un grand nombre de rapports sur la compétitivité de certaines industries canadiennes de fabrication et de services<sup>41</sup>.

---

<sup>40</sup> Ces fonctions ne sont pas distinctes des attributions ordinaires du Ministère. Il est donc possible qu'on ne dispose pas prochainement de mesures précises des effets de l'ALE.

<sup>41</sup> Ces rapports, ou profils d'industries, évaluent en outre les effets probables de l'ALE sur les industries en cause. En général, ils concluent que l'Accord profitera dans l'ensemble à la plupart, mais signalent des cas particuliers nécessitant d'importantes mesures d'adaptation ou de rationalisation.